18 route de Larnod

25320 BUSY

OBJET : Enquête d'utilité publique portant sur le projet local d'urbanisme 2024

Nous souhaitons attirer votre attention sur le maintien en zone constructible des parcelles A 23 ; A 242 ; A 243 ; A 244 et A 245 aux Vignes Princesses ; celles-ci sont contiguës à nos propriétés bâties situées au A 246 , A 247 et A 0113 (Vignes de la Régole) ; elles ne sont pas enclavées et facilement viabilisables.

Nous savons que la volonté est d'éviter l'élargissement du foncier bâti aux zones périphériques, mais ces parcelles sont dans la continuité immédiate de terrains viabilisés et nous souhaitons les conserver telles pour installer nos enfants Jules, Adrian, Alessandro et Joani.

SCI du Faubourg 18 route de Larnod 25320 BUSY

OBJET : Dans le cadre de l'Enquête d'utilité publique portant sur le projet local d'urbanisme 2024 ; <u>inscrire</u> <u>les parcelles des Grinsards OB-1367 et OB-1369 en zone constructible.</u>

Mr MAY Gabriel co-gérant de la SCI du Faubourg a réalisé en 2004 un lotissement de 3 maisons situé chemin des Revallières à la Combe au Fourney ; la viabilisation à la route de Larnod s'est effectué coté Grinsards, à l'est, en longeant les propriétés SCHMITT et BALANDRAS grâce à une servitude accordée par Mr Jean-Marie BOUTTE propriétaire des trois parcelles des Grinsards OB-21, OB-22, OB-23 , constructibles dans leur partie basse longeant la route de Larnod.

Depuis, les héritiers de Mr Gabriel MAY, tant sur ses biens personnels (AA-192 ; OB-1371) que sur les biens de la SCI du Faubourg (OB-1367 ; OB-1369) souhaiteraient pouvoir réaliser une suite au lotissement existant sur les parcelles susdites (OB-1367 et OB-1369).

Cette continuité permet de profiter de deux chemins d'accès et d'une viabilisation déjà préexistante.

Nous envisageons l'investissement dans une structure type Kalia pour accueillir des personnes autonomes du troisième âge ; le cadre est idéalement calme ; d'autant plus que la SCI du Faubourg est également propriétaire du petit bois A 91 qui est une zone protégée.

Nous savons que la volonté est d'éviter l'élargissement du foncier bâti aux zones périphériques, mais ces parcelles sont dans la continuité immédiate de terrains viabilisés ; non enclavées et facilement viabilisables.

Veuillez agréer nos sincères salutations.

Les Co-gérants de la SCI du Faubourg :

Laurent MAY



